



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 15 Avril 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 25 membres, absents excusés ayant donné procuration : 2 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 0 membre

POINT N°12

SUBVENTIONS AUX ECOLES

Mme la Maire expose :

Les demandes de subvention suivantes :

- Ecole André AALBERG : participation au voyage scolaire du 29 juin au 1er Juillet 2026 à Orbey, 38 élèves sont concernés
Coût total du voyage : **9 000 €**
- Ecole André AALBERG : participation au voyage scolaire du 09 au 11 juin 2026 en Allemagne, 19 élèves sont concernés
Coût total du voyage : **6 300 €**
- Ecole Ste Geneviève : participation au voyage scolaire de 3 jours en Mai 2026 à Paris, 27 élèves sont concernés
Coût total du voyage : **7 361 €**
- Ecole Ste Geneviève : des travaux de mise en conformité aux normes de sécurité des établissements scolaires nécessitent l'installation d'un visiophone au portail.
Coût total du projet : **3015 € HT**

Il est proposé de soutenir ces projets à hauteur de :

- Ecole André AALBERG (voyage à Orbey) : **18 €** soit 6 €/jour et par élève à l'instar des précédentes demandes de subventions de voyage scolaire soit 684 €
- Ecole André AALBERG (voyage en Allemagne) : **18 €** soit 6 €/jour et par élève à l'instar des précédentes demandes de subventions de voyage scolaire soit 342 €
- Ecole Ste Geneviève (voyage à Paris) : **18 €** soit 6 €/jour et par élève à l'instar des précédentes demandes de subventions de voyage scolaire soit 486 €
- Ecole Ste Geneviève (installation d'un visiophone) : **385,80 €** soit 12 % du total des travaux (taux pratiqué habituellement pour les travaux d'investissements)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20260415-12_2026-DE
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026

ATTRIBUE les montants listés ci-dessus

Délibération adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance

Nathalie ROUSSEL

La Maire



Noëllie HESTIN